

Bukavu, le 9 avril 2015

Monsieur le Président du Parlement Européen,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je tiens à vous remercier pour votre soutien inconditionnel à la cause des femmes victimes des violences sexuelles dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

C'est toujours avec beaucoup d'humilité et un grand espoir que je m'adresse à votre Assemblée qui ne cesse de témoigner de sa préoccupation profonde face à la situation conflictuelle qui perdure dans mon pays. Je ne pourrais pas être assez reconnaissant pour votre refus catégorique à l'indifférence face à l'une des plus grandes catastrophes humanitaires des temps modernes.

Comme vous le savez, en RDC, la consolidation de l'Etat et le rétablissement de la sécurité à l'Est constituent une priorité. Il n'y aura pas de paix ni de développement économique et social sans Etat de droit garantissant le respect des droits de l'homme et la démocratie ; sans lutte contre l'impunité et sans réparation pour les victimes des viols; sans une réforme profonde du secteur de la sécurité et de la justice; sans éradication du financement des groupes armés lié au commerce des minerais.

Lors de mon passage au Parlement européen ce 26 mars, j'ai appris que le projet de règlement visant à rompre le lien entre l'approvisionnement en minerais et les conflits va être adopté devant votre Assemblée. Comme je l'ai déjà souligné à maintes reprises, il est important de donner un caractère contraignant à ce règlement et de viser aussi bien les produits finis en Occident que les matières premières à l'état brut en Afrique.

Je suis témoin des drames que vivent les populations civiles dans mon pays du fait d'un conflit entretenu par des groupuscules qui exploitent illégalement les minerais. Ce commerce est devenu la source principale de financement des actes innommables dont les viols.

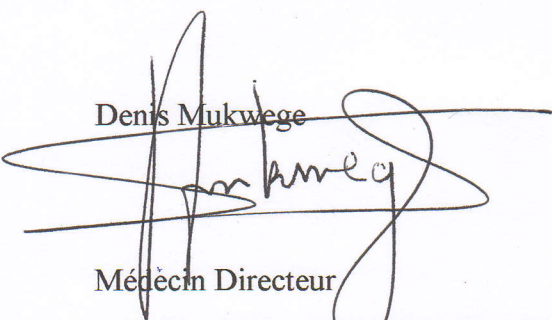
Je réitère mon appel pour plus de cohérence entre les politiques économiques et le respect des droits de l'homme pour placer la dignité humaine au centre des préoccupations économiques et financières.

La RDC est pleine de potentiels ; avec un commerce des minerais plus responsable et transparent, le Congo a la capacité d'un développement endogène, grâce à ses ressources naturelles, mais avant tout, ses ressources humaines, qui ne peuvent aujourd'hui être exploitées pour le bénéfice de tous dans un contexte de « ni paix, ni guerre ». La coopération au développement est indubitablement un outil important à la disposition de l'Union européenne pour permettre à ce règlement d'induire un réel changement dans la gouvernance du secteur minier.

Je suis convaincu qu'en agissant fermement pour l'assainissement de ce secteur, on peut soulager la misère des populations laissées pour compte, éradiquer le travail des enfants dans les mines, rendre la dignité et une autonomie financière aux femmes travaillant dans ce secteur en particulier celles qui ont été victimes des viols, lutter contre la corruption et rompre tout lien entre les minerais et les conflits.

J'exprime mon espoir de pouvoir compter sur votre soutien et vous remercie encore une fois pour votre solidarité, pour votre combat en faveur des valeurs fondamentales et des droits de l'homme et pour votre engagement pour la paix et la démocratie.

Denis Mukwege



Médecin Directeur

Hôpital Général de Référence de Panzi

République Démocratique du Congo

